



FC

LES VACCINS : Prescription des vaccins par le pharmacien

Objectifs pédagogiques

N° DPC :72992325109

Financement



Indemnité : 302,5 €

Connectée

Public :

Pharmacien.ne.s

Durée : 11 heures

Pré-requis : Aucun

- ✓ Actualiser et renforcer ses connaissances et ses compétences sur les vaccins réalisables à l'officine (inactivés et vivants) pour être en mesure de les prescrire en toute sécurité et de fournir une information de qualité au patient.
- ✓ Actualiser et renforcer ses connaissances sur les maladies à prévention vaccinale et sur les recommandations vaccinales associées.
- ✓ Assurer la traçabilité des prescriptions de vaccins à l'aide d'un outil informatisé.
- ✓ Communiquer la prescription vaccinale au médecin traitant du patient via un moyen sécurisé.

Programme

La formation s'organise de la manière qui suit :

- **QCM initial** : Un questionnaire d'autoévaluation pour faire le point sur ses pratiques.
- **Module 1** : Connaître les informations essentielles sur les maladies à prévention vaccinale concernées par la politique vaccinale à l'officine.
- **Module 2** : Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant.
- **Module 3** : Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les modes de transmission sécurisés. Connaître les informations relatives à la vaccination qui doivent figurer dans le carnet de vaccination.
- **Module 4** : Connaître les déterminants de l'hésitation vaccinale. Savoir argumenter en faveur de la vaccination et convaincre en délivrant une information explicite. Savoir mener un entretien de recueil des antécédents médicaux et des traitements. Savoir orienter le patient vers un médecin en cas de situation complexe.
- **QCM final** : Un questionnaire d'autoévaluation pour valider les acquis.